

LES « GARDIENNES »

DU CULTE DISSIDENT

MÈRES, ÉPOUSES OU VEUVES TEXIER À LA PLAINELIÈRE

ENTRE 1874 ET 1914

Pascal Hérault

Dans l'histoire de la Petite Église, il est un temps assez méconnu entre le début de la Troisième République et la Première Guerre mondiale. Dans les recherches sur la dissidence, réalisées le plus souvent par des hommes, qui plus est des religieux, la tendance à ignorer l'engagement féminin est manifeste ; jugé à peine acceptable, cet investissement doit être dissimulé faute de mieux. Entre la mort de Pierre II Texier en 1874 et la prise en main de la dissidence par Pierre III Texier avant 1914, de part et d'autre de la spectaculaire conversion de Joseph Bertaud en 1894, que se passe-t-il à La Plainelière ? Apparemment des femmes - mères, épouses ou veuves - de la famille Texier prennent le relais quand les hommes du clan disparaissent

ou se « changent ». Le recouplement d'indices souvent ténus permet d'éclairer un peu cette période longtemps passée sous silence.

Le début des années 1870 marque un tournant dans le culte de la Petite Église à Courlay. C'est tout le système mis en place après le décès du curé Pierre I^{er} Texier qui est remis en cause. Car de 1826 à 1874, Philippe puis son frère célibataire Pierre II Texier avaient, en dépit de très nombreuses difficultés, élaboré un culte dual et mixte. Derrière ces deux hommes considérés comme les responsables de la communauté œuvraient les « sœurs », Madeleine Arnaud et surtout Perrine Guérin, animatrices de l'école de La Combe - portée par un programme essentiellement catéchétique - et actrices diligentes des offices au grand dam de l'évêque de Poitiers et de ses suppôts¹.



Portrait de Prudence Girardeau (1809 - 1888)
à la fin de sa vie
Coll. privée

Cinq ans après la mort de Madeleine, Perrine appelée « Sœur Joséphine » décède en juillet 1874. Or, en décembre de cette même année, disparaît aussi Pierre II Texier². Deux trépas qui imposent une nouvelle adaptation de la dissidence courlitaie. La famille Texier n'est pas pour autant désemparée, dans la mesure où Prudence Girardeau, la veuve de Philippe Texier décédé en 1857, a eu de nombreux enfants : des garçons bien sûr, mais aussi des filles³.

¹ Voir Pascal HÉRAULT, « Les sœurs de La Combe. Les religieuses dissidentes de Courlay au XIX^e siècle », *Histoire et patrimoine du Bressuirais*, année 2021, bulletin n°84, p. 53-76.

² Arch. Dép. Deux-Sèvres : 4 E 105/ 18, état civil de Courlay, actes du 3 juillet 1874 et du 18 décembre 1874 (décès la veille).

³ Voir l'annexe 1 : arbre généalogique simplifié de la famille de Philippe Texier.

I – À L'ÉPOQUE DE PRUDENCE GIRARDEAU, VEUVE DE PHILIPPE TEXIER.

Prudence Girardeau a accouché neuf fois de 1834 à 1852 ; elle avait 25 ans à la première naissance, l'année suivant son mariage, et 43 ans à la dernière. Deux enfants sont morts prématurément : Adèle, l'année de sa naissance en 1834, et Léonid à 21 ans en 1862. Restent donc deux garçons et cinq filles. Et c'est avec le consentement de leur mère devenue veuve qu'ils peuvent se marier de 1858 à 1886 et élargir ainsi le clan familial.

Au début de la décennie 1870, les deux garçons se marient : en 1872, André Texier épouse Victoire Chatré ; deux ans plus tard, son frère Laurent se marie avec Célestine Arnaud⁴. Deux femmes qu'il convient de ne pas oublier.

Parmi les enfants de Philippe Texier se trouvent aussi des filles appelées à jouer un rôle à La Plainelière. Si Florine qui a épousé Alexandre Enond va s'installer dans la paroisse voisine de Chanteloup⁵, Philomène qui s'est mariée avec Julien Moynaton en 1864 revient - après un séjour à Pompaire au sud de Parthenay - à Courlay au début des années 1870. C'est en mars 1871 que son jeune mari y meurt, âgé de 32 ans seulement⁶. Et cette veuve Moynaton va demeurer une quarantaine d'années à La Plainelière. À ses côtés vivent sa sœur Eulalie Texier, la future femme de Joseph Bertaud, et Marie-Prudence, la petite dernière⁷.

1 – ANDRÉ ET LAURENT TEXIER, DEUX HOMMES À LA TÊTE DE LA PETITE ÉGLISE COURLITAISE ?

On fait d'André Texier le successeur de Pierre II Texier⁸. Est-ce la réalité ?

⁴ Arch. Dép. Deux-Sèvres : 4 E 105/11 et 12, état civil de Courlay, mariages le 30 janvier 1872 et le 4 mai 1874.

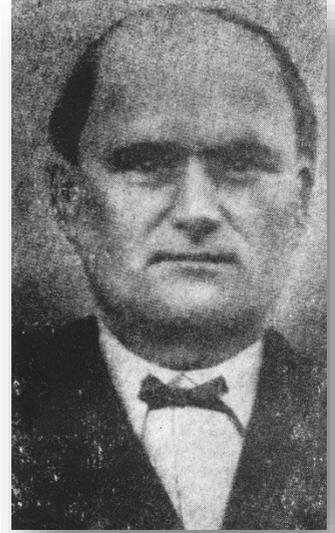
⁵ Arch. Dép. Deux-Sèvres : 6 M 97, recensement de Chanteloup en 1872.

⁶ Arch. Dép. Deux-Sèvres : 4 E 105/17, état civil de Courlay, décès le 23 mars 1871.

⁷ Arch. Dép. Deux-Sèvres : 6 M 118, recensements de Courlay de 1872 à 1891.

⁸ Peut-être parce que c'est l'aîné – vivant – des fils de Philippe TEXIER et que c'est aussi le père de Pierre III TEXIER, futur responsable de la Petite Église, voir Guy COUTANT de

En 1874, André est âgé d'une trentaine d'années, mais son frère cadet a un peu plus de vingt-cinq ans. N'ont-ils pas co-dirigé la communauté ? En tout cas, les deux hommes vivent côte à côte à La Plainelière. Certes l'aîné est allé habiter dans le bourg de Courlay quelques années après son mariage⁹. Mais très vite, peut-être à cause de la disparition de son oncle Pierre II Texier qui a libéré un espace, André s'est réinstallé à La Plainelière où il est signalé dès 1876¹⁰. Et les deux frères apparaissent souvent ensemble, notamment au moment du décès de leurs proches. Cette collaboration éventuelle dure une dizaine d'années.



Portrait d'André Texier
(1844 - 1887)
Coll. privée

Le 3 juillet N° 32 DECÈS de M Guérin Perrine A.S.

L'an mil huit cent soixante-quatorze, le trois du mois de juillet sur les trois heures du soir

Par-devant Nous, Belle Josephine mari- Officier de l'Etat civil
de la commune de Courlay canton de Courlay
département des Deux-Sèvres.

Sont comparus Pierre et André âgé de vingt-neuf ans,
demeurant à le Bourg de Courlay profession de cultivateur
qui a dit être ami de la défunte, et Alexis Laurent âgé
de vingt-cinq ans, demeurant à la Plainelière de Courlay profession
de cultivateur qui a dit être ami de la défunte.

Lesquels ont déclaré que Guérin Perrine bourgeois marié profession
de cultivateur est décédé dans cette commune, le trois de ce mois
sur les trois heures du soir en la maison de son oncle Laurent
Perrin

Agé de soixante-deux ans, né à pièces-litt- département
de Deux-Sèvres de son vivant citoyen demeurant
à le Bourg de Courlay fil de Jean Guérin Perrin
et de Jean Bonnet et ont,
les déclarants, signé sur nous le présent acte,
après qu'il leur en a été fait lecture.

L. Texier André Copier Le mari
Jos. Belle

Signatures de Laurent et
André Texier au bas de
l'acte de décès de Sœur
Josephine, le 3 juillet 1874.
Arch. Dép. Deux-Sèvres : 4
E 105/18

Saisseval, *Une survivance de la guerre de Vendée. La Petite Église du bocage vendéen*, Maulévrier, Hérault éditions, 1987, p. 76.

⁹ Au moins entre mai 1872 (selon le recensement de cette année) et juillet 1874 (décès de Perrine GUERIN).

¹⁰ Arch. Dép. Deux-Sèvres : 6 M 118, recensement de Courlay en 1876.

En juin 1886, si l'on se fie au recensement, Laurent Texier s'est installé à Cirières¹¹, plus précisément dans le « Haut-Bourg »¹² où se trouve également une chapelle dissidente. A-t-il quitté La Plainelière à cause d'une mésentente avec son frère aîné ? C'est sans doute la nouvelle conjoncture religieuse qui est à l'origine de ce déménagement. À Cirières, en effet, depuis la mort de Sœur Thérèse¹³, Louis I^{er} Jotteau¹⁴ et son épouse Justine-Julie Hy dirigeaient la communauté dissidente. Mais ces derniers héritent des biens de Jean-Baptiste Maingret, le responsable de la Petite Église de Saint-Martin-Lars¹⁵ qui meurt le 10 avril 1885. La famille Jottreau-Hy déménage donc pour la Vendée¹⁶ où elle va désormais s'occuper du culte dissident. La place étant libérée à Cirières, Laurent Texier peut donc s'y installer. Un clan remplace l'autre (voir le tableau de la page suivante).

Notons en passant qu'à Saint-Martin-Lars, au dire du curé Poupeau, c'est « madame Jottreau », c'est-à-dire Justine-Julie Hy, qui semble être la véritable animatrice du culte dissident dans les années 1900¹⁷. À Courlay, à la même époque, cette prégnance féminine semble aussi d'actualité.

2 - L'ACTIVITÉ DES FILLES DE PRUDENCE GIRARDEAU.

En dehors de ses maternités répétées, Prudence Girardeau reste dans l'ombre. De son engagement au service du culte dissident, on ne conserve à ce jour que deux témoignages du vivant de Philippe Texier. D'abord, au milieu des années 1830, quand les « manières » du curé dissident Maisonneuve « le firent peu à peu brouiller avec Monsieur **et surtout Madame Texier** ses propriétaires et cohabitans du village » de La

¹¹ Arch. Dép. Deux-Sèvres : 6 M 109, recensement de Cirières en 1886.

¹² Arch. Dép. Deux-Sèvres : 4 E 93/3, état civil de Cirières ; cette précision est apportée à la naissance de son fils Siprien-Abel, le 3 octobre 1886.

¹³ Pascal HÉRAULT, « Une figure féminine de la dissidence à Cirières. Marie Drochon, dite "Sœur Thérèse" (1809-1872) », *Revue d'Histoire du Pays Bressurais*, année 2013, bulletin n°68, p. 43-64.

¹⁴ Louis I^{er} JOTTREAU (1823-1903) pour le distinguer de son fils Louis II JOTTREAU (1864-1951) évoqué plus loin. Voir Pascal HÉRAULT, « Louis JOTTREAU père et fils : deux chefs méconnus de la dissidence (1823-1951) », *Troisième Journée de l'Histoire en Deux-Sèvres*, dimanche 17 octobre 2021, actes à paraître en 2022.

¹⁵ Saint-Martin-des-Tilleuls aujourd'hui.

¹⁶ Arch. Dép. Vendée : 6 M 390, recensement de Saint-Martin-Lars en juin 1886.

¹⁷ Pascal HÉRAULT, « Louis JOTTREAU père et fils... », *op. cit.*

Plainelière¹⁸. Ensuite, en novembre 1853, lorsque le curé de Courlay écrit à son évêque « que la sœur [Perrine Guérin] et Mme Tessier sont allées voir Bernier à Fontenay » afin de préparer la première communion des enfants dissidents de Courlay¹⁹.

Les responsables du culte dissident à Cirières au XIX^e siècle.

Périodes	Responsables
Avant 1810	Curé Jean-Baptiste BRION
Vers 1810 1835	Curé Jean-Baptiste RAYMOND (mort en 1816) Curé Jean-Pierre LABOUR (mort en 1835)
Vers 1830-35 Vers 1840-45	Marie LAVAU dite Sœur Marie
Vers 1845 1872	Marie DROCHON dite Sœur Thérèse et Suzanne RIGAUDEAU (décédée en 1865)
Vers 1873 1885	Louis I ^{er} JOTTREAU et sa femme Justine-Julie HY
1886 1892	Laurent TEXIER et son épouse Célestine ARNAUD
1893 1951	Louis II JOTTREAU et sa femme Marie BERTRAND (morte en 1909)

Après le décès de son mari, Prudence Girardeau semble s'effacer derrière ses enfants. Pourtant, c'est bien à elle que le responsable de la Petite Église de Lyon écrit entre 1876 et 1886. En effet, Marius Duc lui adresse au moins vingt-six lettres durant cette période²⁰. Dans cette

¹⁸ *Mémoire sur le schisme de la Petite Église...*, rédigé entre 1851 et 1865 par le curé Jacques PACREAU, f°157 ; expression mise en caractère gras par nous.

¹⁹ Arch. Évêché de Poitiers : S 8-2, lettre du curé BONNIN de Courlay, le 8 novembre 1853 ; Pascal HÉRAULT, « Les sœurs de La Combe... », *op. cit.*, p. 65.

²⁰ Seules les lettres de Marius DUC sont connues, grâce à l'Abbé Joseph BERTAUD qui les a recopiées sur un cahier (déposé aux Archives de l'évêché de Poitiers sous la cote : S 8-2) ; celles des dissidents du Poitou - de Courlay, Montigny, Saint-Porchaire, Saint-Malo-du-Bois,

relation épistolaire suivie, c'est Eulalie Texier qui joue, pour sa mère, le rôle de scribe. Et les remerciements pour cette activité sont nombreux et régulièrement renouvelés²¹. Parmi bien d'autres mentions, citons deux exemples particulièrement explicites : en novembre 1877, s'adressant à Prudence Girardeau, Marius Duc fait ses « compliments à votre fille Eulalie qui je le vois avec plaisir continue de vous servir de secrétaire » ; en janvier 1885, il remercie encore « Mademoiselle Eulalie de l'obligeance avec laquelle elle vous sert de secrétaire et entretient notre correspondance ».

Dès la fin de l'année 1878, donc quatre ans après la mort de Sœur Joséphine, le correspondant lyonnais de Prudence Girardeau insiste sur l'implication culturelle de ses « filles qui se dévouent à l'instruction religieuse des enfants des fidèles de Courlay » et jettent « la bonne semence dans ces jeunes âmes ». À cette assertion, figurant dans sa lettre de novembre, il ajoute le mois suivant : « je prie le seigneur qu'il donne à vos filles la patience et la force nécessaires pour continuer la bonne œuvre d'instruire les enfants. C'est une tâche pénible, mais elle est très utile ; aussi j'espère qu'elles recevront d'en haut les dons que Dieu ne refuse pas à ceux qui consacrent leurs efforts et leur temps à enseigner les vérités de la religion aux enfants ». Il insiste d'autant plus qu'on « ne saurait donc trop encourager ceux et celles qui se dévouent à instruire les enfants ». Deux ans plus tard, en juillet 1880, le Lyonnais réitère ses encouragements : « que mesdemoiselles vos filles aient donc bon courage et patience, qu'elles continuent la bonne œuvre commencée en instruisant les enfants, et elles trouveront en Dieu leur récompense ». De nouveau, en juin 1882, Marius Duc souhaite à Eulalie « et à ses sœurs bon courage et persévérance dans leurs efforts pour instruire les enfants des choses qui regardent leur salut. Que Dieu les bénisse et soit leur récompense ». L'année suivante, en mai, l'activité des filles de Prudence est une fois de plus rappelée : « la bonne œuvre qu'elles ont entreprise d'instruire les jeunes enfants et de les préparer à la communion spirituelle ». En 1885 enfin, à deux reprises, en juin et en décembre, il encourage les filles de Prudence « dans l'œuvre si utile à laquelle elles se consacrent pour l'instruction religieuse de la jeunesse » et

Saint-Martin-Lars - dont on devine l'existence sous la plume du Lyonnais, restent introuvables à ce jour, du moins avant 1893.

²¹ Mentions de cette activité de secrétaire le 6 janvier et le 7 juin 1876, le 9 novembre 1877, le 26 décembre 1878, le 4 mai 1879, le 16 juin 1882 et le 2 janvier 1885.

il rappelle le « zèle » de ses « filles pour l'instruction des enfants »²². De telles redondances, ces encouragements réitérés au fil des années, disent à leur manière le véritable engagement des filles de Prudence Girardeau.

Bref, les filles Texier semblent jouer le rôle des Sœurs Joséphine et Madeleine décédées quelques années plus tôt. À une différence près ! Avec les lois scolaires de la Troisième République qui créent un enseignement public gratuit, laïc et obligatoire, dont vont profiter les petits dissidents, l'activité des filles de Prudence apparaît comme un complément religieux nécessaire. D'ailleurs, en avril 1882, Marius Duc le dit clairement : « on ne se préoccupe que d'apprendre aux enfants à lire, écrire, faire des calculs et autres choses semblables : savoir ces choses, c'est bon et utile sans doute : mais combien il est plus nécessaire encore de connaître ses devoirs de chrétien, c'est-à-dire ses devoirs envers Dieu et le prochain ! » Voilà pourquoi le Lyonnais affirme que « la bonne œuvre » des filles de Prudence est plus qu'importante : « c'est une chose d'autant plus essentielle d'enseigner la jeunesse qu'il faut croire en Dieu, le servir et l'aimer qu'aujourd'hui les grandes vérités de la religion sont plus complètement mises en oubli²³ ».

En revanche, cette correspondance entre Marius Duc et la « veuve Texier » n'évoque pratiquement jamais l'activité des garçons ! Les fils de Prudence Girardeau sont à peine cités ²⁴ ! Et dans ces lettres, on a l'impression que les femmes du clan, la veuve et ses filles, utilisent le Lyonnais comme un véritable mentor, lui posant des questions, évoquant leurs problèmes concernant l'aménagement de la nouvelle chapelle agrandie en 1875 ou la réédition du catéchisme, sollicitant son avis sur le

²² Lettres du 24 novembre et du 26 décembre 1878, du 4 juillet 1880, du 6 avril et du 16 juin 1882, du 11 mai 1883, du 15 juin et du 31 décembre 1885.

²³ Thème repris dans une lettre de Marius DUC à Joseph BERTAUD, le 12 septembre 1886 : « comme vous le dites fort bien, l'enseignement tel qu'il est donné dans les écoles publiques tend de plus en plus à former une génération sans croyances. Et c'est là un profond sujet de tristesse pour ceux qui aiment Dieu... »

²⁴ Une exception cependant : dans sa lettre du 26 décembre 1879, Marius DUC associe « les fils » aux « filles » de Prudence Girardeau pour « les œuvres pieuses auxquelles leurs efforts sont consacrés », notamment lorsqu'il s'agit « d'instruire l'enfance des vérités de la religion ».

jubilé proposé par Léon XIII... Pour toutes ces affaires, André et Laurent Texier semblent absents ou presque.

On voit donc que s'est opéré un nouveau glissement culturel. À la pratique des « sœurs », sous la houlette des hommes du clan - Philippe et Pierre II Texier - interrompue en 1874, s'est substitué après cette date un engagement féminin désormais totalement laïc ; un investissement autorisé par André et Laurent Texier, fortement encouragé dans la correspondance du responsable lyonnais, une implication qui va s'accroître avec le décès prématuré d'André.

II – AU TEMPS D'EULALIE TEXIER : DE SON MARIAGE À SON DÉCÈS.

Très âgée, Prudence Girardeau meurt le 17 mai 1888. Durant les dernières années de son existence, d'importants bouleversements marquent sa famille. Au début de l'année 1886, le 17 février, sa fille Eulalie Texier épouse Joseph Bertaud, originaire de Saint-Porchaire²⁵. Un mariage assez tardif, car les deux conjoints ont presque quarante ans. À cette cérémonie assistent bien sûr les deux frères d'Eulalie : André, « cultivateur » à La Plainelière, et Laurent qui réside alors à Cirières.

1 – UNE FEMME « CURÉ, ÉVÊQUE ET PAPE DES DISSIDENTS »

À Courlay, du vivant d'André Texier, le culte dissident semble garder un versant féminin. Le journal *La Croix* le suggère en avril 1887²⁶. Dans deux articles volontiers polémiques, le journal répand la « rumeur publique », selon laquelle une femme « dit des messes, préside les enterrements, fait faire les premières communions » et que cette « arrière-petite-nièce de M. l'abbé Texier est donc à La Plainelière à la fois le curé, l'évêque et le Pape des dissidents ».

²⁵ Arch. Dép. Deux-Sèvres : état civil de Courlay, mariage le 17 février 1886.

²⁶ Journal *La Croix* : mercredi 20 avril 1887, n°1185, p. 2 ; mardi 26 avril 1887, n°1190, p. 2 et 3.

Mais un correspondant de la Petite Église réagit et, adressant une lettre au rédacteur, cherche à le corriger. Le nom de l'épistolier n'est pas mentionné par le journal, mais on sait aujourd'hui qu'il s'agit de Joseph Bertaud²⁷. Il précise « que cette dame ne se permet absolument rien sur ces matières qui soit [...] répréhensible ; toutes ses fonctions se bornent à réciter le St Rosaire, enseigner le catéchisme aux petits enfants, leur apprendre la prière du matin et du soir et les préparer en un mot à faire spirituellement leur première communion qui a lieu le jour de la fête Dieu par la récitation des actes d'avant et d'après la communion ». Et toujours soucieux de précision, il ajoute qu'il « en est de même des enterrements : quand la personne en question s'y trouve, elle est souvent priée de réciter le St Rosaire dans le cimetière avant de descendre le cercueil dans la fosse, mais elle ne préside pas plus que les autres personnes présentes sur les lieux » ; bref elle ne « pontifie » pas, comme le suggère le journaliste malveillant.

Mais qui est donc cette « dame » ? une sœur d'André Texier évidemment ! Mais ce n'est pas Marie-Prudence, la dernière fille de Philippe Texier²⁸. Peut-être est-ce Philomène - veuve Moynaton depuis longtemps ? Sans doute s'agit-il d'Eulalie, récemment mariée à Joseph Bertaud, l'auteur de la lettre. Car c'est bien cette dernière qui focalise l'attention du curé de Courlay quelques années plus tard.

2 – « LA GRANDE PONTIFESSE » DE LA PLAINELIÈRE

André Texier meurt à 43 ans en octobre 1887²⁹, à la suite d'une malencontreuse « chute »³⁰. Ce décès ouvre sans doute une période d'incertitudes. Son jeune frère Laurent s'occupe de la chapelle du Haut-

²⁷ Arch. Évêché de Poitiers : S 8-2, lettre – en partie découpée - de Joseph BERTAUD-TEXIER, « cultivateur à La Plainelière » du 20 avril 1887.

²⁸ Dans le recensement de Courlay en 1881, à La Plainelière, la plus jeune des filles Marie-Prudence TEXIER apparaît ; mais mariée en 1883, elle ne s'y trouve plus en 1886.

²⁹ Arch. Dép. Deux-Sèvres : état civil de Courlay, décès le 25 octobre 1887, l'acte est rédigé deux jours plus tard.

³⁰ Jean-Emmanuel DROCHON, *Le Petite Eglise, Essai historique sur le schisme anticoncordataire*, Paris, Maison de la bonne presse, 1894, p. 276.

Bourg de Cirières³¹. Que faire alors ? À Courlay, ne décide-t-on pas de recourir aux filles Texier ? C'est ce que suggère Jean-Emmanuel Drochon, mentionnant : « Eulalie Texier, mariée avec M. Joseph Bertaud, et Philomène Texier, veuve Maynoiton (sic) », même si son texte prend quelques libertés avec la chronologie³².

En octobre 1891, le curé de Courlay envoie une lettre à Jean-Emmanuel Drochon en train d'écrire son livre sur la Petite Église ; visiblement il s'inquiète³³. Car il craint un retour de Laurent Texier qu'il juge « déconsidéré la-bas [à Cirières] comme sa femme » Célestine Arnaud. Et le curé Jean Vendé ne mâche pas ses mots : « prompte à la dive bouteille », Laurent serait « sot, glorieux, vantard » et toujours susceptible de « faire de la propagande comme tous les membres de la famille Texier ». Description outrancière et caricaturale qui s'oppose au portrait presque élogieux du mari de sa sœur ; Joseph Bertaud, que le curé de Courlay présente comme un « homme tourmenté », est d'autant plus « intelligent, humble, droit, sans ambition, sans esprit sectaire »... qu'il songerait à se rendre. Mais une conversion pourrait ramener à La Plainelière Laurent Texier, cet homme « intrigant, remuant, acharné »... Inquiétude du curé de Courlay aussi motivée par la mauvaise santé d'Eulalie Texier présentée en 1891 comme la « grande pontifesse » du lieu, mais elle est « malade et infirme depuis six mois » et, prophétise Jean Vendé, « elle va mourir »... En décembre 1891, Marius Duc, le correspondant lyonnais de Joseph Bertaud, rappelle qu'il a bien reçu sa lettre « de la fin novembre » dans laquelle il voit « avec peine que la santé de (sa) dame laisse toujours beaucoup à désirer ». Et un mois plus tard, dans une sorte d'éloge posthume, il rappelle l'engagement d'Eulalie Texier au profit des jeunes de la communauté, notamment « pour les préparer à la communion spirituelle³⁴ ».

³¹ Pascal HÉRAULT, « La reconquête de l'Église concordataire au XIX^e siècle dans le bocage bressuirais : l'exemple de la paroisse dissidente de Cirières ». *Revue d'Histoire du Pays Bressuirais*, 2013, n° 69, p. 34.

³² Jean-Emmanuel DROCHON, *op. cit.*, p. 276.

³³ Arch. Évêché de Poitiers : S 8-2, lettre du curé Jean VENDÉ de Courlay, le 26 octobre 1891, adressée à Jean-Emmanuel DROCHON.

³⁴ Arch. Évêché de Poitiers : S 8-2, lettres de Marius DUC à Joseph BERTAUD, le 27 décembre 1891 et le 24 janvier 1892. Voir l'annexe n°2.

La correspondance des deux hommes permet d'éclairer un peu la répartition des tâches au sein du couple courlitaï : si Eulalie Texier est « plus appliquée à se rendre utile aux jeunes enfants », Joseph Bertaud s'occupe, outre ses activités d'exploitant agricole³⁵, des tâches matérielles de la communauté, par exemple de la fabrique de la chapelle de La Plainelière. Fin janvier est l'époque des comptes ; il doit donc mettre ses « livres à jour » car, précise-t-il, il lui est « confié des sommes assez importantes pour être employées, soit en prières ou en aumônes, et il arrive parfois que l'exercice de ces sommes embrassent plusieurs années de suite ³⁶».

Aux côtés d'Eulalie Texier et de son mari, il y a peut-être aussi la veuve Moynaton. Totalement ignorée de Jean Vendé, elle est impliquée par Jean-Emmanuel Drochon dans le culte. Philomène Texier n'y participe pas avec son mari, comme il a été déjà écrit³⁷, mais peut-être avec son fils aîné Marcellin³⁸ ?

III – DE LA MORT D'EULALIE TEXIER À L'AVÈNEMENT DE PIERRE III TEXIER

Le curé Vendé anticipait la mort de la « grande pontefesse », mais pas celle de son frère. En tout cas, l'année 1892 change la donne, car Eulalie

³⁵ Arch. Évêché de Poitiers : S 8-2, lettre de Joseph BERTAUD à Marius DUC, le 8 novembre 1893. L'auteur écrit : « j'ai été si occupé depuis une dizaine de jours pour la terminaison des travaux agricoles... »

³⁶ Arch. Évêché de Poitiers : S 8-2, lettres de Joseph BERTAUD à Marius DUC, le 8 novembre 1893, le 18 janvier et le 3 février 1894.

³⁷ Guy COUTANT DE SAISSEVAL, *op. cit.*, p. 76, affirme que : « après le "changement" de Joseph Bertaud – donc en 1894 – ce fut un autre gendre de Philippe Texier, Moynaton, époux de Philomène Texier, qui assumait, avec sa femme, les fonctions à La Plainelière ». Il se trompe car l'époux en question, Julien MOYNATON, est mort depuis 1871.

³⁸ En revanche l'hypothèse d'une participation au culte du fils de Philomène TEXIER est possible. Né en 1865, il a 22 ans à la mort de son oncle André TEXIER. Et cet engagement est aussi suggéré dans les sources par l'importance quasi équivalente des conversions de Joseph BERTAUD et Marcellin MOYNATON au début de l'année 1894. Conjecture qui reste à confirmer...

meurt le 21 janvier à Courlay³⁹, Laurent dans la nuit du 23 au 24 avril à Cirières⁴⁰. Sa veuve Célestine Arnaud et ses enfants rentrent à Courlay, à La Plainelière⁴¹. À Cirières, la place étant libérée, le clan Jotteau revient, en la personne de Louis II Jotteau qui va s'opposer avec vigueur à Joseph Bertaud au moment de sa conversion.



Tombe d'Eulalie Texier dans le cimetière de Courlay. Cliché P. Hérault.

1 - LA CONVERSION DE JOSEPH BERTAUD ET LA RÉSISTANCE FÉMININE

La maladie puis le décès d'Eulalie Texier ont-ils encore plus fragilisé « l'homme tourmenté » qu'était Joseph Bertaud ? En tout cas, deux ans plus tard, au début de l'année 1894, il se « change » entraînant avec lui le fils aîné de la veuve Moynaton⁴².

³⁹ Arch. Dép. Deux-Sèvres : 4 E 105/19, état civil de Courlay, l'acte est rédigé deux jours plus tard.

⁴⁰ Arch. Dép. Deux-Sèvres : 4 E 93/10, état civil de Cirières, l'acte est rédigé le 26 avril.

⁴¹ Arch. Dép. Deux-Sèvres : 6 M 118, recensement de Courlay en 1896.

⁴² Abbé Charles DE CLERCQ, « Le retour à l'unité de dissidents lyonnais et vendéens en 1893-1896 », *Revue des Sciences Religieuses*, tome 32, fascicule 1, 1958. pp. 38-52.

Dans ces circonstances, il se heurte à de nombreuses oppositions, notamment féminines. Philomène Texier, Victoire Chatré et Célestine Arnaud habitent à La Plainelière dans les maisons voisines de celle de Joseph Bertaud, comme le montre précisément le recensement de 1896. Gageons que ces veuves du clan Texier puissent se montrer

La Plainelière	1	1	Bertaud	Joseph *	49	prop. cult.	chef de ménage	veuf
		2	Bertaud	Joseph	7	ouv.	son fils	
		3	Texier	Philomène	59	prop.	chef de ménage	veuve
		4	Mognaton	Marcelles *	50	ouv. agric.	son fils	
		5	Chatré	Victoire	47	prop.	chef de ménage	veuve
		6	Texier	Philippe	13	ouv. prop.	son fils	
		7	Texier	Marie	18	ouv. agric.	son fils	
		8	Arnaud	Célestine	43	ouv.	chef de ménage	veuve
		9	Texier	Eulalie	18	ouv.	son fils	
		10	Texier	Abel	9	ouv.	son fils	
		11	Texier	Leonor	5	ouv.	son fils	

Recensement de Courlay en 1896

Maisons de la famille Texier
 Veuve et belle-soeur de Joseph Bertaud
 * "changement" en 1894

Recensement de Courlay en 1896

particulièrement revêches dans ce contexte, face à un « changement » qui peut être considéré comme une trahison, et se joindre aux nombreux « affronts et marques de mécontentement » des dissidents, à cette « persécution » dont parle le curé Vendé ⁴³.

Florine Texier, une autre belle-sœur qui est la femme d'Alexandre Enond vivant à Chanteloup, lui dit en janvier 1894 « qu'elle aimerait mieux voir porter ses enfants en terre que de les voir se réunir au clergé actuel⁴⁴ » ! Et, en octobre de la même année, les épouses des frères de Joseph Bertaud se montrent tout aussi rétives : « dans ma famille deux de mes frères sont retenus par leurs femmes qui ne veulent entendre à rien car ici ce sont les femmes qui poussent à la résistance, et ce qui est d'autant plus regrettable

⁴³ Abbé Charles DE CLERCQ, *op. cit.*, p. 51.

⁴⁴ Arch. Évêché de Poitiers : S 8-2, lettre de Joseph BERTAUD à Marius DUC, le 18 janvier 1894.

qu'elles ne connaissent absolument rien dans toute cette affaire ; il y a assurément du fanatisme dans tout ceci et tous les raisonnements du monde n'y feront rien ⁴⁵». Une telle opposition féminine provoque la dérive verbale misogyne d'un homme jugé d'ordinaire plutôt mesuré.

2 - AVANT L'ARRIVÉE DE PIERRE III TEXIER : LE RÔLE DES VEUVES

Décédés ou « changés », les hommes du clan Texier ne sont plus là pour diriger la communauté et pendant vingt ans, de 1894 à 1914, les sources se tarissent et la dissidence s'enferme dans le silence. Qui se charge du culte à La Plainelière ? Qui peut assurer l'intermède avant l'installation de Pierre III Texier ?

En 1904 paraît un livre intitulé : *L'école primaire dans les Deux-Sèvres depuis ses origines jusqu'à nos jours*. Son auteur, Pierre Dauthuille, qui est inspecteur d'académie à Niort, affirme qu'il s'est déplacé personnellement à Courlay en décembre 1902 pour se rendre compte d'une situation qui l'intrigue et, à l'issue de son enquête, il prétend que la direction du culte est « même actuellement confiée à une femme, M^{lle} Texier, dont la parenté avec feu [le curé] Texier suffit à lui assurer un grand ascendant sur ses coreligionnaires »⁴⁶. Cette publication d'envergure départementale a été précédée d'une enquête sur le terrain par les instituteurs de chaque commune⁴⁷. La monographie scolaire de Courlay, rédigée en avril 1903, nous donne un indice très important. Son rédacteur, Pierre Vincelot, affirme en effet que l'enseignement du « catéchisme dissident est donné **aujourd'hui par Mme veuve Texier et sa fille**, paysannes presque illettrées, qui procèdent également aux baptêmes, aux mariages et aux obsèques de leurs coreligionnaires »⁴⁸.

⁴⁵ Arch. Évêché de Poitiers : S 8-2, lettre de Joseph BERTAUD à Marius DUC, le 18 octobre 1894.

⁴⁶ Pierre DAUTHUILLE (inspecteur d'académie à Niort), *L'école primaire dans les Deux-Sèvres depuis ses origines jusqu'à nos jours*, Niort, Imprimerie Th. Martin, 1904, p. 94.

⁴⁷ Remarquables sources disponibles sur le site des archives départementales des Deux-Sèvres. Les textes des instituteurs-enquêteurs se retrouvent avec quelques variantes dans le livre de Pierre DAUTHUILLE, mais les premiers sont plus précis – nommant les personnes par exemple – que la synthèse départementale imprimée.

⁴⁸ Arch. Dép. Deux-Sèvres : 4 BIB 96-2, « L'école primaire à Courlay », monographie scolaire rédigée par Pierre VINCELOT en avril 1903, f° 6 ; expression mise en caractère gras par nous.

Or le recensement de Courlay en 1901, chronologiquement le plus proche, mentionne trois veuves ⁴⁹ :

- la veuve Moynaton – Philomène Texier – âgée de 63 ans, qui vit avec son fils Marcellin « changé » depuis 1894,
- la veuve d'André Texier – Victoire Chatré – qui a 52 ans, mais elle habite avec ses deux fils : Philippe et Pierre, ce dernier étant le futur responsable de la communauté,
- la veuve de Laurent Texier – Célestine Arnaud – de 47 ans, revenue à La Plainelière après le décès de son mari à Cirières. Or cette dernière demeure bien avec sa fille Eulalie âgée de 23 ans⁵⁰.

Très vraisemblablement donc, Célestine Arnaud et sa fille Eulalie sont cette « veuve Texier et sa fille » qui s'occupent du culte en 1903. Quand l'instituteur affirme que ces paysannes sont « presque illettrées », sans doute force-t-il le trait. Car en 1910, lors du mariage d'Eulalie avec Eugène Bouju, la mère et la fille signent le registre d'état civil d'une main assez sûre⁵¹.

du futur ; - de Arnaud Auguste den
à Saint-Marsault agé de soixante et un ans, profession de c...
oncle de la future ; et de Texier Laurent den
à Courlay agé de trente quatre ans, profession de culte
frère de la future. Lesquels, après qu'il le
été fait lecture, ont signé avec nous le présent acte, sauf les père et mère du
et le témoins Boissourot qui ont dit ne le savoir. L'Officier public,

Eulalie Texier Célestine Arnaud
Eugène Bouju Arnaud Texier
Coutant

Signatures d'Eulalie Texier – fille de Laurent - et de sa mère Célestine Arnaud au bas de l'acte de son mariage, le 21 juin 1910.

Arch. Dép. Deux-Sèvres : 4 E 105/23

⁴⁹ Arch. Dép. Deux-Sèvres : 6 M 118, recensement de Courlay en 1901, La Plainelière, maisons 2, 3 et 4.

⁵⁰ Et ses deux garçons plus jeunes, Abel et Léonide, âgés de 14 et 10 ans.

⁵¹ Arch. Dép. Deux-Sèvres : 4 E 105/23, état civil de Courlay, mariage le 21 juin 1910.

Quoi qu'il en soit, dans le cadre du catéchisme, de Pâques à la Fête-Dieu, qui prépare à la première communion, ces « dames ne reçoivent pas seulement les enfants de Courlay, mais tous les petits dissidents des communes voisines », soit de 60 à 80 élèves ; des filles et des garçons de 10 à 12 ans, ayant cours de « neuf heures du matin à quatre heures du soir, les jeudi exceptés ». Bien sûr, leur absence de l'école publique « pendant deux mois et demi » est déplorée par l'instituteur qui affirme qu'elle « nuit sensiblement au progrès de nos écoles⁵² ».

Dans l'un de ses ouvrages, Guy Coutant prétend que Pierre III Texier prend en charge le culte au début du XX^e siècle⁵³. C'est le deuxième fils d'André Texier et de Victoire Chatré. L'aîné, prénommé Philippe, est un « propriétaire cultivateur » marié qui vit à ses côtés à La Plainelière en 1901-1906⁵⁴. Son frère Pierre n'a que 23 ans en 1904, date proposée comme début de son « sacerdoce ». N'est-ce pas un peu jeune pour cette charge ? Dans son roman *Nêne*, terminé en mai 1914, et qui place l'action des protagonistes avant la Première Guerre mondiale, Ernest Pérochon évoque encore un culte dissident féminin : « des femmes dirigeaient le culte ; des



Tombe de Philomène Texier, épouse de Julien Moynaton. Cliché P. Héroult

⁵² Arch. Dép. Deux-Sèvres : 4 BIB 96-2, « L'école primaire à Courlay », *op. cit.*, f° 6.

⁵³ Guy COUTANT de Saisseval, *op. cit.*, livret iconographique central.

⁵⁴ Arch. Dép. Deux-Sèvres : 6 M 118, recensement de Courlay en 1901 et 1906.

vierges enseignaient les catéchumènes⁵⁵ ». Il est donc fort possible que, lors de ses premières années comme responsable, le jeune Pierre III Texier ait encore été guidé par les trois veuves, par sa mère et ses deux tantes. Peut-être a-t-il été conseillé par Philomène Texier qui meurt en 1910, Victoire Chatré qui décède en 1924 ou bien Célestine Arnaud qui disparaît en 1928. Les veuves décédées, Pierre III Texier, resté célibataire, peut asseoir son pouvoir durant l'entre-deux-guerres.

CONCLUSION

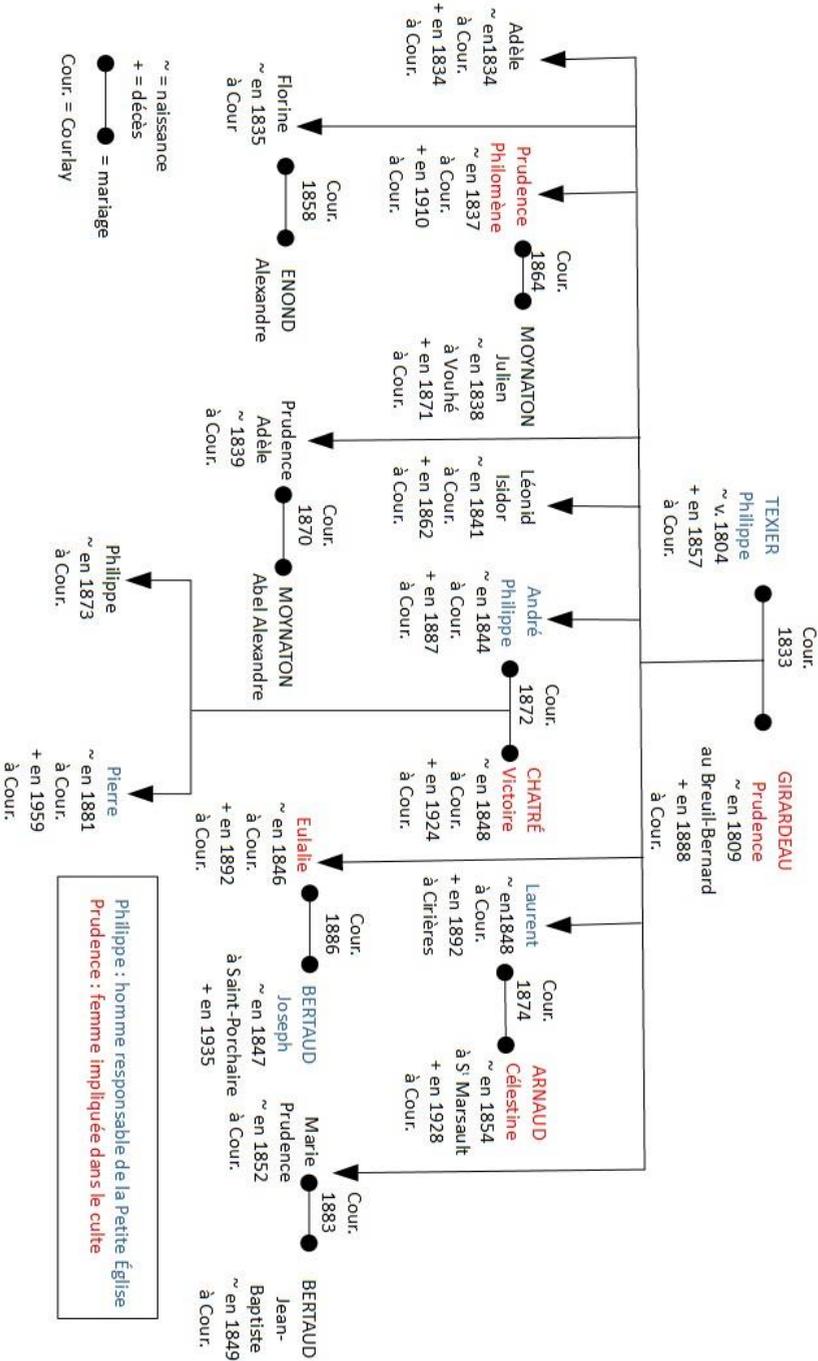
Après la mort du curé Pierre I^{er} Texier en 1826, la deuxième génération de la famille dirigée par Philippe puis Pierre II Texier crée un modèle culturel original chapeauté par des hommes et animés par les « sœurs » Joséphine et Madeleine. Première étape d'une laïcisation qui garde malgré tout un « habillage religieux⁵⁶ » rappelant l'ancien temps. Après 1874, avec la troisième génération, celle d'André et Laurent Texier, quand les hommes disparaissent ou se « changent », leurs femmes prennent le relais : mères, épouses et surtout veuves ; d'ailleurs ce dernier état rappelle un peu le célibat des « sœurs » de La Combe. Prudence, Philomène, Eulalie, Victoire, Célestine... semblent maintenir un culte devenu totalement laïc. Avant 1914, elles restent les « gardiennes » de la Petite Église, pour reprendre le titre d'un autre roman d'Ernest Pérochon⁵⁷, comme les femmes garderont la ferme et se dépenseront sans compter pendant la Première Guerre mondiale, quand leurs hommes seront au front.

⁵⁵ Ernest PÉROCHON, *Néne*, Prix Goncourt en 1920, La Crèche, La Geste, réédition 2018, p. 37.

⁵⁶ Au sens propre comme au figuré, car une lettre tardive du curé de Pierrefitte, où résidaient les sœurs avant leur arrivée à Courlay, affirmait qu'elles portaient un « vrai costume de religieuse et [...] un crucifix ou croix sur la poitrine » (Arch. Évêché de Poitiers : S 8-2, missive du 25 janvier 1892).

⁵⁷ Ernest PÉROCHON, *Les Gardiennes*, roman paru en 1924, réédité en 2016 chez Marivole Éditions.

Annexe 1 : arbre généalogique simplifié de la famille de Philippe Texier



**Annexe 2 : éloge d'Eulalie Texier
(Lettre de Marius Duc à Joseph Bertaud, le 24 janvier 1892)**

Mon cher Monsieur,

Je reçois aujourd'hui dimanche la lettre qui m'annonce que Dieu a retiré à lui après de longues souffrances votre vertueuse compagne. Je m'afflige avec vous de cette grande privation que Dieu vous impose, cette affliction est bien légitime et n'est pas une révolte contre les décrets du Seigneur ; mais en l'acceptant avec résignation Dieu sera lui-même votre consolateur et votre soutien, de sorte que vous pourrez dire comme le roi David dans le psaume 68 : « je suis pauvre et accablé de douleurs mais votre main toute puissante, ô mon Dieu me relèvera ».

Vous me dites que votre pieuse a supporté ses maux avec grande patience et résignation. Le souverain Juge lui en tiendra compte pour le rachat des fautes dont les plus sages ne sont pas exempts à cause de la fragilité humaine, et j'ai la confiance qu'il l'aura reçue dans sa miséricorde. J'ai d'autant plus cette confiance que votre chère défunte avait été plus appliquée à se rendre utile aux jeunes enfants de vos contrées.

Il me souvient toujours des lettres qu'elle m'écrivait dans le temps et où elle me faisait part de ses efforts pour les préparer à la communion spirituelle. Dans cette œuvre excellente, elle déployait une très vive sollicitude et par là elle faisait preuve d'un sincère amour du prochain et montrait l'esprit de charité dont elle était animée à son égard. En instruisant ainsi les enfants elle leur faisait ainsi une aumône spirituelle très agréable à Dieu, et je ne puis mieux faire en cette circonstance que de vous rappeler ces paroles que l'archange Raphaël adressait au père Tobie, ce saint patriarche qui avait exercé la charité envers ses malheureux compatriotes captifs, comme lui, à Babylone : « l'aumône délivre de la mort, et c'est elle qui efface les péchés et qui fait trouver la miséricorde et la vie éternelle ».

Ayons donc confiance dans la bonté de Dieu, nous souvenant que nos bonnes œuvres nous précèdent devant le trône de l'auteur de toute justice et qu'elles seront nos avocats auprès de lui.

Suivant votre désir, je vais informer M. Michel et M. Prost et recommander aux prières de tous nos amis l'âme de votre pieuse défunte.

Veillez agréer, mon cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments d'affection et d'estime.

Votre tout dévoué

Marius Duc

Lyon 24 janvier 1892